

# Rentrée universitaire 2021

Point presse du 2 septembre 2021

## DOSSIER DE PRESSE



© Sébastien Laval

**Contact presse université de Poitiers**

Marion Sabourin / 05 49 45 36 75 / [communication@univ-poitiers.fr](mailto:communication@univ-poitiers.fr)



## Rentrée 2021 à l'université de Poitiers : une nouvelle dynamique

Première rentrée pour Virginie Laval, élue présidente de l'université de Poitiers.

« Après 18 mois marqués par l'épidémie de Covid-19, la rentrée en présentiel des étudiants a été à la fois souhaitée et soigneusement préparée afin de minimiser les risques et les difficultés. Malgré l'épidémie, l'université de Poitiers est dans une dynamique positive, tant au regard de son attractivité que de ses projets. », Virginie Laval, présidente de l'université de Poitiers.

### L'université de Poitiers accueille les nouveaux bacheliers

Avec **30 000 étudiants**, dont près de 8 000 nouveaux étudiants, attendus au sein de ses différentes formations sur ses différents campus (Poitiers, Châtelleraut, Niort, Angoulême), l'université de Poitiers confirme son attractivité, au-delà des évolutions démographiques naturelles.

L'université de Poitiers propose **28 mentions de Licence, 24 mentions de Licences professionnelles, 2 DEUST** (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques), **12 mentions de B.U.T.** (Bachelor universitaire de technologie), **60 mentions de Master et 2 Diplômes d'ingénieurs**. Ces différentes formations sont proposées au sein de 6 grandes thématiques : Sciences de la vie, du sport et de la santé, Sciences et technologies, Sciences humaines, lettres, langues et arts, Sciences juridiques, économiques et de gestion et Sciences de la formation et de l'éducation.

### Le retour des cours en 100 % présentiel

À la rentrée 2021, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires et des consignes ministérielles, l'ensemble des cours magistraux, des TD et des TP **sont dispensés en présentiel** sur les différents campus de l'université de Poitiers. Les examens, bibliothèques universitaires, manifestations scientifiques, culturelles et sportives ainsi que la restauration universitaire mise en œuvre par le CROUS reprennent également leur format habituel.

Les **gestes barrières** et consignes sanitaires tels que port du masque en intérieur, lavage des mains, aération des locaux, restent obligatoire dans tous les bâtiments de l'université. Plusieurs **sondes CO<sub>2</sub>** seront déployées pour contrôler les locaux le nécessitant (salles ne permettant pas une ventilation naturelle ou mécanique suffisante).

Conformément au protocole national du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, les principaux aménagements mis en place sont :

- L'accès aux événements scientifiques, culturels, sportifs, associatifs organisés sur les campus et accueillant des personnes extérieures à l'université sera soumis au passe sanitaire ;
- La vaccination et les tests sont privilégiés pour lutter contre la diffusion du virus. Des créneaux de vaccination à l'intention des étudiants sont déployés par les centres de vaccination de Poitiers (les 2 et 3 septembre de 9h à 13h et de 14h à 18h et le 9 septembre de 19h à 23h), Niort et Angoulême (en cours d'organisation) ;
- Les mobilités internationales entrantes et sortantes font l'objet d'un suivi étroit et particulier, en fonction de la situation sanitaire des pays concernés.

En cas de dégradation de la situation épidémique, l'université est en capacité à rapidement mettre en œuvre un accueil présentiel limité. L'établissement dispose d'ores et déjà des équipements et les équipes pédagogiques possèdent l'expérience nécessaire pour adapter les enseignements.

### **Le DUT devient le B.U.T.**

À partir de la rentrée 2021, le **Bachelor universitaire de technologie** (B.U.T.) devient le nouveau diplôme de référence des IUT. En intégrant un B.U.T., les étudiants bénéficient d'un parcours intégré en 3 ans au lieu de 2, validant un diplôme de licence professionnelle (qui porte le nom de BUT dès lors qu'elle se déroule dans un IUT). Le cursus s'articule toujours autour de mises en situation professionnelles et de périodes en entreprise sous forme de stages ou en alternance.

Le B.U.T. est particulièrement dédié aux bacheliers technologiques, pour lesquels un quota d'au moins 50 % des places est réservé. Son objectif est l'insertion professionnelle immédiate, avec une volonté du ministère d'au moins 50 % d'insertion immédiate à l'issue de ce diplôme.

Au sein de ses deux IUT, l'université de Poitiers propose 12 formations de B.U.T. dans les secteurs industriel et tertiaire, à Poitiers, Châtelleraut, Niort et Angoulême.

### **Master MEEF**

À la rentrée 2021, se met en place la réforme des Masters dédiés aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Parmi les éléments notables de cette réforme, il faut mentionner que le concours permettant d'accéder aux postes d'enseignants du 1<sup>er</sup> degré ou du second degré aura lieu en fin de 2<sup>e</sup> année, et non plus en fin de 1<sup>re</sup> année.